

Jeudi 28 juin 2018

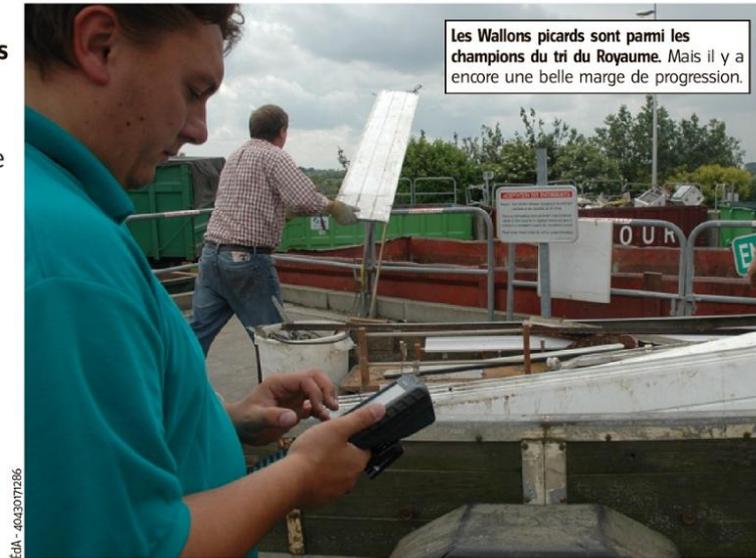
Ipalle ristournera 4,20€ par habitant

L'intercommunale va ristourner aux Communes 4,20€ par habitant. Une excellente santé qui ne doit pas faire oublier de gros défis à venir.

• Christophe DESABLENS

La cotisation demandée aux communes pour l'incinération des déchets est de 10,80€ par habitant en 2017. Chaque citoyen verse par ailleurs une taxe d'incinération de 2,08€ directement à la Région wallonne. « On se trouve à un niveau inférieur à ce qui était demandé en 1996, il y a donc plus de vingt ans », insiste le directeur d'Ipalle. Gonzague Delbar voit dans ces chiffres « une politique environnementale gérée correctement ».

Cette situation aura une incidence directe sur les finances communales dans la mesure où les communes recevront dans les prochains mois 4,20€ par habitant grâce à l'activité de l'incinérateur de Thumaidé. Par ailleurs, 6,23€ par habitant seront affectés à nouveau dans l'enveloppe des communes de Wallonie picarde pour développer des projets spécifiques. De telles ristournes ne sont pas du tout exceptionnelles mais elles sont dans la moyenne haute. « C'est notamment parce que le coût des fours de l'incinérateur est amorti, et parce que les



Les Wallons picards sont parmi les champions du tri du Royaume. Mais il y a encore une belle marge de progression.

EDA - 404307286

conditions de revente de l'électricité sont plus avantageuses ». En 2017, la production d'électricité a rapporté 10 millions d'euros, soit un million de plus que l'année précédente. « Les déchets valorisés énergétiquement permettent de couvrir la consommation moyenne en électricité de 67 000 ménages », indique la présidente Ludvine Dedonder.

Les prochaines années ne s'annoncent pourtant pas si faciles. Le Gouvernement wallon a en effet annoncé son intention de mettre fin au dispositif régional des points APE (aide à la promotion de l'emploi) en 2020

DEPUIS MERCREDI
10
administrateurs en
moins

ou 2021. De nombreux gardiens de recyparcs bénéficient de ce régime d'aide à l'emploi. Mais ce coup dur annoncé ne signifie pas pour autant que les effectifs seront réduits. « L'impact se fera donc ressentir sur les frais de fonctionnement de

notre intercommunale, et sur la taxe déchets des ménages ».

Champions du tri

Les quatre-vingts agents des Recyparcs de Wallonie picarde ont accueilli 1 479 000 visiteurs en 2017. « Le citoyen de Wallonie picarde reste le meilleur trieur de Belgique », indique M. Delbar. Exemple avec le PMC. La somme des déchets collectés, dans les parcs à conteneurs ou via le porte-à-porte, s'élève à 5 092 tonnes. Le taux de résidus y est de 9,6 %, pour une moyenne nationale de 17 %.

Dernièrement, une enquête

Un nouveau patron en 2020

Le directeur général, Gonzague Delbar, a annoncé qu'il prendra sa retraite en 2020. « Il gère avec brio notre intercommunale, conjuguant bon sens et génie, écoutant et apportant des réponses aux besoins des mandataires quelle que soit leur appartenance politique. ce sera une grande perte pour nous et un grand vide », témoigne la présidente.

Le conseil d'administration a décidé de lancer une procédure de remplacement en interne. L'appel à candidats devrait se faire à la rentrée. **C.Ds**

réalisée auprès des personnes qui fréquentent les parcs a révélé des résultats positifs. Trois citoyens sur quatre sont aujourd'hui des utilisateurs des parcs, directement ou par l'intervention de tiers (famille ou voisin). Il y a donc encore une belle marge de progression, notamment via la prévention en multipliant les messages d'information. Il y a encore des comportements inappropriés : comme jeter ses huiles de friture dans l'évier ou à l'égout devant chez soi, ou se débarrasser de ses bouteilles de verre ou ses PMC dans les sacs gris... ■

Vingt administrateurs au lieu de trente

Le décret de bonne gouvernance du Gouvernement wallon entrera en vigueur dans quelques jours, le 1^{er} juillet prochain en l'occurrence. Pour rappel, cette mesure contraignante a été prise au lendemain de l'affaire Publifin. Pour Ipalle, ça signifie notamment que le nombre d'administrateurs passe de trente à vingt. Conformément à la clé D'Hondt de répartition des sièges, il y a désormais (jusqu'à l'installation du nouveau conseil d'administration après les élections) huit socialistes,

cinq membres du MR, quatre cdH, un écolo et deux privés.

Au côté de la présidente, la Tournaisienne Ludvine Dedonder, il n'y a plus qu'un vice-président au lieu de deux : le Beleillois Bastien Marlot. Tous deux verront leurs émoluments diminuer de quelque trente pour cents. Pour rappel, ce n'est pas l'intercommunale qui fixe les salaires de ses patrons : ceux-ci dépendent du chiffre d'affaires, du nombre d'habitants et de personnes employées. Les jetons de présence des administrateurs d'Ipalle restent fixés à



On a aussi appris que Gonzague Delbar, le directeur général, prendra sa retraite en 2020.

175 euros par réunion.

Au côté de la présidente et du vice-président, les dix-huit administrateurs sont Fatima Ahallouch, Marcel André, Claudy Billouez, Philippe Chevalier, Daniel Demont, Christian Leclercq et Lucien Rawart pour le MR ; Idès Cauchie, Antoine Rasneur, Jean-Marie Vandenberghe et Mathilde Vandorpe pour le cdH ; Olivier Saint-Amand pour Écolo ; Nathalie Brunelle et Éric Trodoux pour le privé.

« Il faut des nerfs d'acier – et nous les avons – pour dépasser les bouleversements que doivent vivre des intercommunales telles que la nôtre ces derniers temps », note Ludvine Dedonder. « Car, rappelons qu'au-delà de la crise provoquée par Publifin et ses conséquences en matière d'image et de gouvernance, il y eut aussi l'imposition à l'impôt des sociétés, la réduction conséquente des subsides wallons, l'augmentation significative des taxes à l'incinération ou encore la réduction des moyens au niveau de l'épuration ». ■